

Sujet: [INTERNET] réponse à enquête publique implantation unité de méthanisation

De : laurent.aupetit@aliceadsl.fr

Date : Tue, 23 Oct 2018 09:16:01 +0200 (CEST)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Madame, Monsieur, bonjour

Je vous prie de trouver ci-joint un courrier à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête.

Veillez recevoir mes sincères salutations

Laurent Aupetit

réponse à enquête publique unité de méthanisation.pdf

Content-Type: application/pdf

Content-Encoding: base64

Laurent AUPETIT
5 Route des Clédières
87590 Saint Just Le Martel

St Just Le Martel, le 22/10/2018

A l'attention du Président de la
commission d'enquête
Monsieur René TIBOGUE

Objet : enquête publique concernant l'implantation d'une unité de méthanisation sur la ZAC de la Ribière à Limoges et valorisation agricole des digestats sur 45 communes dans la Haute-Vienne et dans l'Indre

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant l'installation d'une usine citée en objet, **je tiens à vous faire part de mon opposition au choix d'implantation de ce projet.**

A la base la méthanisation est un processus naturel biologique et je reste assuré qu'il faut faire des efforts pour préserver la planète en développant des projets qui vont permettre d'assurer une transition écologique mais ce que la nature fait depuis des siècles sans intervention de l'Homme, comment l'homme peut-il l'assurer en la concentrant dans des citernes, des parcelles à ciel ouvert, en traitant des déchets en des temps records ?

Il est naturel qu'une matière végétale ou animale se décompose et enrichisse son environnement là où elle se situe mais :

- Est-ce naturel de stocker et traiter des déchets de plus de 60 codes différents, en partie ou tous mélangés, sans en mesurer les nuisances inévitables telles que :
 - o les odeurs,
 - o les réactions chimiques entre les différents éléments,
 - o la pollution des sols et nappes phréatiques,
 - o la pollution atmosphérique (dégagement d'hydrogène sulfuré entre autres) ?
- Qu'en est-il de la génération d'oxydes de carbone due au flux important de camions entrants et sortants de l'usine ?
- Qu'en est-il de l'impact sonore du à cette circulation intensive et du ronronnement continu des machineries de l'usine ?

Comment a pu être pensée une usine de ce type, qui ne garantit de surcroît aucunement un « zéro explosion », aussi près d'habitations et du cœur d'une ville à la dimension de Limoges ? **Limoges, dans le top 5 des villes où il fait bon vivre, notamment en raison de la qualité de son air, risque -t-elle de perdre son palmarès au nom du profit et sous l'égide de groupes privés ?**

Sans même entrer dans ces débats qui partagent les « pour » et les « contre », il y a des personnes qui vivent, qui travaillent à proximité de ce site.

Comment ignorer que demain, leur logement va subir une forte dépréciation, que pour certains, ce qu'ils ont mis des années à acquérir, ils vont en perdre le bénéfice en quelques semaines ?

Comment même au niveau des élus de Limoges, il sera facile d'entendre de leurs citoyens « c'est infernal ce que ça pue à Limoges ». Qui voudra revenir dans un restaurant de ce quartier dès l'instant où il aura supporté des odeurs nauséabondes et une gêne sonore ? Qui voudra y habiter ?

Que dire à l'ESAT de la Ribière, Rue Archimède, qui emploie des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique, avec un service restauration ouvert au public et une terrasse qui aura pour vue directe l'usine de méthanisation ? Idem pour le service de blanchisserie. « C'est bon vous pouvez fermer » ? La municipalité de Limoges et la communauté d'agglomération Limoges Métropole ont été les premières à valider leur projet d'installation dès 2010 en valorisant la dimension humaine et la dimension d'intégration.

Nous parlons de plus en plus de société inclusive, quel regard porté à cet ESAT qui va avoir ses entrées principales juste en face de celles de l'usine ? Où est l'inclusion quand on isole un bassin d'activité sociale et médico-sociale ? Veuillez m'excusez-moi mais il sera impossible que leur activité puisse être maintenue à la hauteur de ce qu'elle peut être et de ce qu'elle ambitionne. Il y aura inévitablement un recul de la clientèle actuelle, sans de véritable espoir d'en avoir une nouvelle. S'agit-il de dire aujourd'hui aux quelques 120 personnes en situation de handicap et aux salariés de la Fondation des Amis de l'Atelier qu'ils ont tout intérêt à réfléchir à un autre établissement ou service alors que nous savons que nous ne sommes pas dans une période de plein emploi dans le secteur du handicap ?

Il y a l'emploi, l'activité sociale et médico-sociale mais il y a aussi la sécurité de nombreuses personnes accueillies sur l'Accueil de jour, la section d'animation et l'ESAT qui se rendent à pied, en bus, en voiture sur leur lieu de travail ou d'activités. Pour certains, il a fallu des semaines, des mois de repérages, de mise en confiance, de gestion des angoisses pour faire, seul, ne serait-ce que le trajet des bâtiments jusqu'aux arrêts de bus. Un certain nombre d'entre elles va de nouveau développer des troubles du comportement qui peuvent les amener à s'arrêter de travailler, à ne plus se rendre sur leur lieu d'accueil, voire même à être hospitalisés sur des unités psychiatriques.

Dire oui à l'implantation de cette usine sur la ZAC de la Ribière, c'est dire qu'on ne prend pas en compte les histoires de vie de toutes ces personnes et que leur devenir importe peu. En sommes-nous là ?

Est-ce que la société Vol-V accepterait, sur ses bénéfices de l'exploitation de l'usine, de financer la construction de l'ESAT et des autres services des Amis de l'Atelier sur un autre site mais aussi de reloger tous les habitants impactés ? Une action de mécénat au nom de la transition écologique, d'une société inclusive, de redistribution des bénéfices, ce serait une belle prise en compte de la réalité de tous ? Non ?

L'approche humaine est celle qui m'anime le plus mais je ne peux pas oublier l'impact sur la nature, les espèces animales et végétales qui n'auront le choix que de subir les effets non mesurés des épandages des digestats sur leur milieu naturel :

- infiltration dans les sols de matières d'origine pas forcément connue (les promoteurs ayant annoncé ne pas « se restreindre à une répartition figée des intrants afin de donner de la souplesse à l'exploitation, ce qui est un gage de pérennité à long terme du projet »),
- infiltration dans les nappes phréatiques et donc propagation d'une potentielle pollution,
- modification potentielle génétique des espèces végétales naturelles ou de cultures et donc modification du régime alimentaire des espèces animales...

Toute la chaîne alimentaire sera impactée et donc forcément l'homme, dernier maillon de la chaîne. On a déjà fait manger aux vaches les restes de leurs congénères en leur donnant des farines animales, jusqu'à ce qu'on prenne conscience des dérives de cette pratique. D'où les vaches étaient-elles carnivores ?

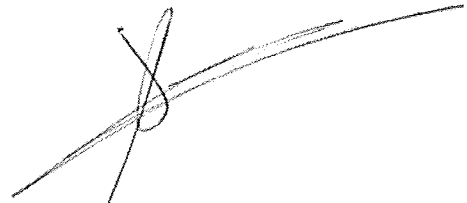
Avec les digestats, pour partie d'origine de carcasses, de graisses animales..., n'est-ce pas introduire de nouveau cette idée que des espèces herbivores vont avoir la chance de changer leur alimentation en leur offrant de nouveaux menus carnivores ? Laissez-moi sourire.

Nul n'est en mesure de dire les impacts réels et nocifs de ces pratiques « new-écologiques » dans des décennies. Pour en revenir à mes premiers propos, laissons à la nature faire son cycle de traitement de ses déchets. Ne cherchons pas à en accélérer le principe au nom d'arguments que nous sommes incapables de mesurer pour les prochaines générations.

En soutien à tous ceux qui habitent dans le secteur de la ZAC de la Ribière, de toutes les personnes en situation de handicap qui y travaillent ou y sont accueillies et de tous les salariés qui œuvrent à leurs côtés, **en mon nom, je confirme mon opposition à ce projet d'implantation de l'usine de méthanisation et de valorisation des digestats.**

En vous remerciant de votre attention,

Veillez agréer, Monsieur le Président de la commission d'enquête, l'expression de mes sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Laurent Aupetit

